



TANNERON

Janvier 2021

Mag



Bulletin Municipal de la commune de Tanneron



AU SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

p.3

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

p.4

- La nouvelle équipe
- Les différentes commissions
- Les agents communaux et services municipaux

LES RÉALISATIONS

p.7

- Travaux
- Débroussaillage
- École
- Bâtiments communaux

NOS ASSOCIATIONS

p.10

Le COT et le Club Or et Argent

ZOOM SUR L'ACTUALITÉ DU VILLAGE

p.11

- Changements de propriétaires
- Tanneron et le confinement
- Manifestations de l'été
- Tempête Alex
- Une fin d'année sous la pandémie
- Agenda prévisionnel des manifestations
- Cannes International Triathlon

CADRE DE VIE

p.16

- Eau et assainissement
- Civisme
- Emploi du feu
- Nuisance sangliers

L'ÉTAT CIVIL

p.18

Bienvenue à, ils se sont dits Oui, ils nous ont quittés

NUMÉROS ET CONTACTS UTILES

p.19



Tanneronnaises, Tanneronnais,

Ce bulletin municipal est le premier à paraître depuis notre élection municipale, et surtout depuis le dernier confinement.

Je tiens tout d'abord à remercier encore une fois toutes les tanneronnaises et tous les tanneronnais qui m'ont fait confiance, à moi et mon équipe. Grâce à votre soutien, dans ce contexte particulier, nous avons pu nous mettre au travail dès le lendemain du scrutin, mobilisés plus que jamais pour affronter la crise liée à la COVID-19 et le reconfinement. Au côté de tous les acteurs engagés sur le terrain, nous avons mis toute notre énergie, notre volonté et notre savoir-faire au service de la population dans cette période inédite.

En effet, dès le début de l'été, nous avons pris contact avec Mr Fabien MATRAS, député de la 8ème circonscription du Var. Cela nous a permis de le rencontrer au début du mois d'août, au sein de notre mairie. Nous avons alors pu lui exposer toutes les problématiques de notre commune, et il nous a assuré son appui dans nos projets à venir.

Nous avons fait de même avec Mr Marc GIRAUD, président du Conseil Départemental du Var, lors d'un entretien à Toulon, qui nous a lui aussi apporté tout son soutien. Il a rapidement pris les mesures nécessaires pour permettre l'exécution des travaux sur nos routes, en particulier concernant le débroussaillage. Vous avez déjà pu le voir avec les travaux mis en place depuis ces rencontres.

D'autres rendez-vous sont également planifiés cette année, avec le préfet et le sous-préfet.

Cette première prise de contact avec les instances nous a permis de promouvoir notre commune et la dynamique de notre mandat. Nous avons engagé de beaux projets que vous découvrirez dans ce premier bulletin. Mon équipe et nos employés communaux seront présents à mes côtés pour faire de Tanneron un joyau de notre département.

Dans les mois et les années à venir, fort de votre confiance, je vais continuer avec l'aide du conseil municipal à m'engager au service de mon village et de tous mes concitoyens, en m'efforçant de ne pas les décevoir. Avec humilité et détermination, comme je l'ai toujours fait, je vais me battre au quotidien pour Tanneron et ses habitants, afin que demain soit encore meilleur qu'aujourd'hui.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année 2021, malgré la période difficile qui s'annonce, et à laquelle nous ferons face ensemble.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Michel FÉLIX
Maire de Tanneron

Fidèlement
Sote,
Félix



LA NOUVELLE ÉQUIPE



Élections municipales - Mars 2020
Commune de TANNERON

LE CONSEIL MUNICIPAL AU 18 NOVEMBRE 2020



Michel FÉLIX
Maire de Tanneron

Les adjoints au Maire



Julien AUGIER
1^{er} adjoint



Valérie AUREAL
2^{ème} adjoint



Bernard VIAL
3^{ème} adjoint



Dominique SCORDO
4^{ème} adjoint



Florent ANDRIEU
5^{ème} adjoint

Les conseillers municipaux



Coraline ALEXANDRE
1^{er} conseiller municipal



Jean-François LEZE
2^{ème} conseiller municipal



Alexandra FUCHS
3^{ème} conseiller municipal



Max COVILI
4^{ème} conseiller municipal



Nathalie DUVAL
5^{ème} conseiller municipal



David CASTEU
6^{ème} conseiller municipal



Fabienne LOVERA
7^{ème} conseiller municipal



Nicolas COLLOMB
8^{ème} conseiller municipal



Béatrice LANA
9^{ème} conseiller municipal



Edwige EMERY
10^{ème} conseiller municipal



Jean-Denis GASTAUD
11^{ème} conseiller municipal



Brigitte KLEPACH
12^{ème} conseiller municipal



Daniel VESCOVI
13^{ème} conseiller municipal

LES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Douze commissions communales permettent à chacun de travailler sur des thématiques spécifiques.

Monsieur le Maire est à la présidence de toutes les commissions.

FINANCES / ÉCONOMIE LOCALE / MARCHÉS PUBLICS / SUBVENTIONS

► Stratégie financière (mise en adéquation des projets avec la capacité financière de la commune), gestion de l'équilibre financier, élaboration du calendrier budgétaire (investissement et fonctionnement)

Pilote : *Dominique SCORDO*

Membres : *Julien AUGIER, Alexandra FUCHS, Bernard VIAL, Daniel VESCOVI, Brigitte KLEPACH*

URBANISME - PLU / TRAVAUX / VOIRIE / CIMETIÈRE

► Élaboration du PLU, lien avec les cabinets d'études et visites sur le terrain avec la préfecture

Pilote : *Julien AUGIER*

Membres : *David CASTEU, Max COVILI, Nicolas COLLOMB, Jean-François LEZE, Coraline ALEXANDRE, Dominique SCORDO, Jean-Denis GASTAUD, Daniel VESCOVI*

AGRICULTURE / FORÊT / CCDU / ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES

► Amélioration du règlement de la CCDU, développement et sauvegarde du territoire

Pilote : *Julien AUGIER*

Membres : *Fabienne LOVERA, Jean-François LEZE, Florent ANDRIEU, David CASTEU, Jean-Denis GASTAUD*

ÉCOLE / SERVICES PÉRISCOLAIRES

► Anticipation des besoins, étude et mise en place des demandes liées à la vie scolaire et périscolaire

Pilote : *Valérie AUREAL*

Membres : *Béatrice LANA, Alexandra FUCHS, Florent ANDRIEU, Edwige HERBET*

CULTURE / PATRIMOINE / VIE ASSOCIATIVE / SPORTS

► Accompagnement des associations, conservation du patrimoine

Pilote : *Bernard VIAL*

Membres : *David CASTEU, Valérie AUREAL, Fabienne LOVERA*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DU TOURISME

► Promouvoir le tourisme à Tanneron, lien permanent avec le Pays de Fayence

Pilote : *Bernard VIAL*

CCAS / ACCESSIBILITÉ

► Assistance aux familles, personnes âgées et personnes en difficultés

Pilote : *Coraline ALEXANDRE*

Membres : *Nathalie DUVAL, Béatrice LANA, Bernard VIAL, Daniel VESCOVI, Edwige HERBET, Brigitte KLEPACH*

CORRESPONDANTS DÉFENSE / SÉCURITÉ PUBLIQUE / CCFF / SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS

► Prévention et lutte contre les incendies, gestion de la sécurité publique, vérification annuelle des dispositifs de sécurité des bâtiments

Pilote : *Jean-François LEZE*

Membres : *Florent ANDRIEU, Bernard VIAL, Jean-Denis GASTAUD*

RESSOURCES HUMAINES

► Suivi et accompagnement du personnel communal

Pilote : *Florent ANDRIEU*

Membres : *Nicolas COLLOMB, Nathalie DUVAL, Valérie AUREAL, Edwige HERBET, Jean-Denis GASTAUD*

LOGEMENT / GESTION LOCATIVE (GITES - SALLES...) / EMBLEMES

► Gestion des biens communaux, études de projets

Pilote : *Nathalie DUVAL*

Membres : *Béatrice LANA, Valérie AUREAL*

NUMÉRIQUE / COMMUNICATION

► Rédaction du bulletin municipal et des diverses brochures, développement de nouveaux supports de communication

Pilote : *Alexandra FUCHS*

Membre : *Bernard VIAL*

ÉCOLOGIE / ENVIRONNEMENT / DÉVELOPPEMENT DURABLE / SANTÉ

► Accompagnement pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés, projet de développement durable, accompagnement durant les périodes de crises (sanitaire, canicule, intempérie...)

Pilote : *Coraline ALEXANDRE*

Membres : *Bernard VIAL, Florent ANDRIEU, Fabienne LOVERA*

LES AGENTS COMMUNAUX ET SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES MUNICIPAUX

- Francine LAPEYRE (*Accueil*)
- Corinne PULIMENI (*Service à la population / Etat Civil*)
- Magali CLEOPHAS (*Assistante de Direction / Régisseur service Culture et Animations*)
- Nancy DAVID (*Secrétaire Générale de Direction*)
- Andrée LE MEUR (*Urbanisme / Finances et Comptabilité / CCAS*)
- Delphine BUISSON (*CCDU*)
- Eric ALTHEIMER (*Enfance et Jeunesse*)

GÎTES COMMUNAUX



Francine LAPEYRE

SERVICES TECHNIQUES & VOIRIE



Lakhdar BADJI



Lionel VINCENT-GENOD



Kévin CAVALLO

POLICE MUNICIPALE



Robert TISSEYRE

SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

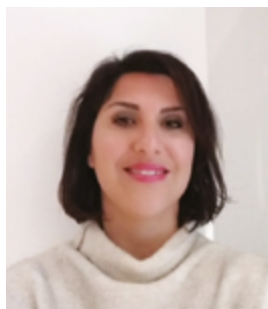
Ensemble du personnel travaillant au service de l'enfance : ATSEM, restauration et transports scolaires, BCD, garderie périscolaire, accueil collectif de Mineurs «Les Mimosas»



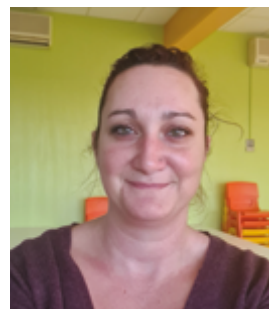
Brice ALLEGUE
(*Restauration*)



France MARGARIA
(*Restauration*)



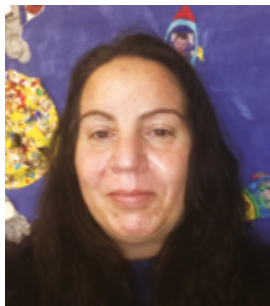
Virginie GIGLIOTTI
(*Restauration / Transport*)



Christina ROUIS
(*Restauration / Transport / Animatrice aux Mimosas*)



Véronique FERRARA-CAVALLI
(*ATSEM / Périscolaire / Animatrice aux Mimosas*)



Marion TOSELLO
(*ATSEM / Périscolaire / Animatrice aux Mimosas*)



Eric ALTHEIMER
(*Directeur des Mimosas / Périscolaire*)



Nathalie COULET
(*Directrice adj. des Mimosas / Périscolaire / BCD*)

TRAVAUX

Voici une liste de travaux qui ont été effectués sur la commune :

- L'aire de retournement de la Séquière a été réalisée dans le cadre du PPRIF



- Les employés communaux, forts d'un travail de plusieurs semaines, ont remis en état les caniveaux de l'Olivier, de la Gaëte, du Stade et de Miéran, pour la plus grande satisfaction des habitants et de la municipalité



- La route de Notre Dame de Peygros, fortement détériorée, a été goudronnée juste avant les fêtes de fin d'année



Travaux programmés pour 2021

- Aire de retournement au quartier des Pourrières
- Dos d'âne au carrefour des Maisons Vieilles
- Reprise de l'enrobé sur la traversée du quartier de l'Olivier et des Maisons Vieilles
- Réfection de l'enrobé sur le chemin de l'Aumarinier
- Travaux sur les routes départementales suite aux intempéries de 2019
- Chemin de la Sorbière
- Le PLU est toujours en cours de réalisation

DÉBROUSSAILLAGE

Dès la fin de l'été, d'importants travaux de débroussaillage ont été entrepris à l'entrée du village, sous la salle polyvalente, aux Farinas, dans les lacets des Margoutons, sur la route de la Séquière jusqu'aux Adrechans, pour une superficie totale d'un peu plus de 25 hectares.



ÉCOLE

Durant les vacances d'été, le dortoir de l'école a été entièrement repensé : des lits superposés adaptés aux tout-petits pour un gain de place, une jolie peinture bleue et des pochoirs sont venus embellir ce doux lieu de rêves.

La cantine a elle aussi fait peau neuve : le jaune poussin a laissé place à des murs multicolores. Le mobilier a également été changé, créant ainsi une atmosphère bien plus conviviale !



BÂTIMENTS COMMUNAUX

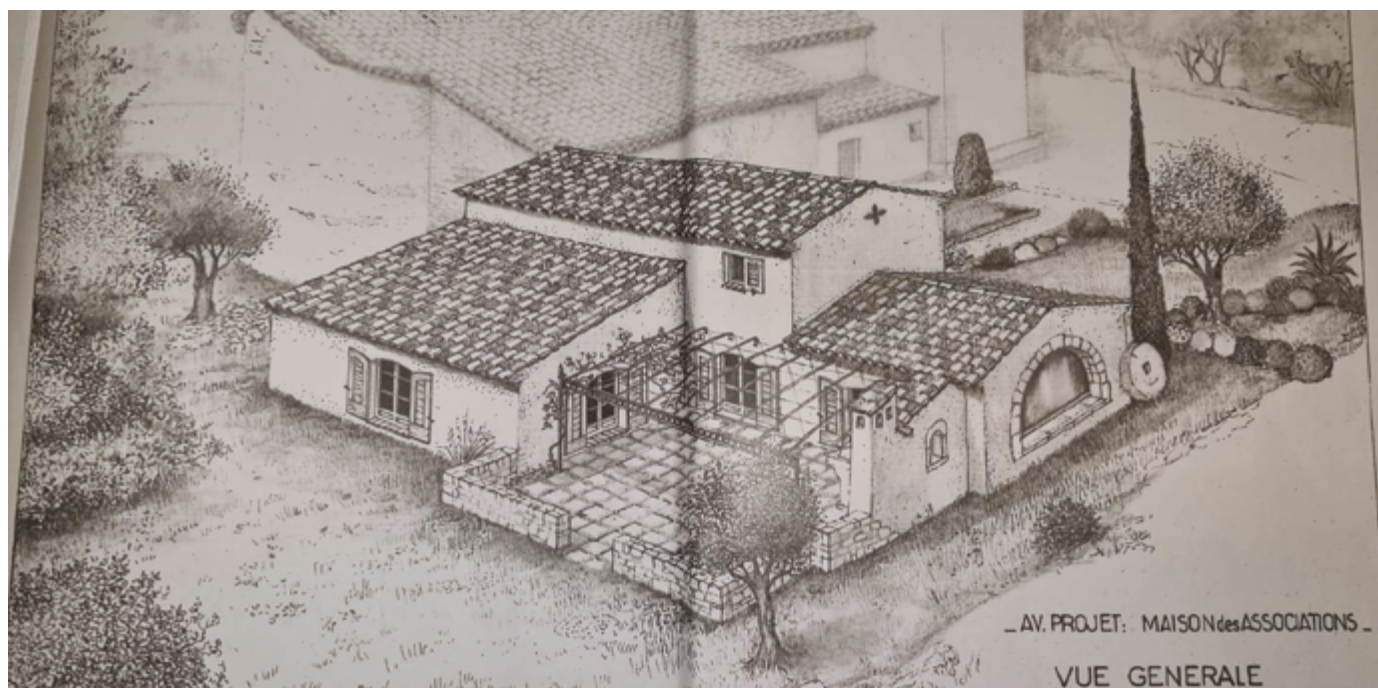
● CHAPELLE DE SAINT CASSIEN

Un grand merci aux entrepreneurs de Tanneron et des communes alentours, ayant effectué des travaux bénévolement ou ayant fait don de matériaux pour la réfection de notre Chapelle.



● PROJET DE MAISON DES ASSOCIATIONS

Le projet a été lancé avec pour objectif de dynamiser nos associations locales. Situé près de l'Eglise, ce local prévoit une salle commune avec de nombreux aménagements ainsi que toutes les ressources nécessaires (informatique, documentaires...) et se voudrait être un lieu d'accueil, de rencontre et d'échange. Cet espace mutualisé leur permettrait alors d'entrer en relations les unes avec les autres, avec le public, à mettre en commun leur compétences et susciter la création de nouveaux projets pour notre commune.



Un **appel à projet** va être lancé pour déterminer la vocation future du local sous la Poste.
A vos idées !

CLUB OMNISPORTS DE TANNERON



Le COT tient la barre au milieu de la tempête !

L'année 2020 est finie et elle ne manquera à personne. Marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, l'année passée a été difficile pour beaucoup de monde et le Club Omnisports de Tanneron ne fait pas exception. Notre association a dû cesser la quasi totalité de ses activités lors du premier confinement.

Toujours au plus près de ses adhérents, le COT a voté, dès le mois de mai, le remboursement intégral du troisième trimestre d'activité, un geste qu'on ne rencontre que très rarement dans les autres clubs ou salles de gym.

C'est grâce à sa gestion financière rigoureuse que le COT a pu faire ce geste, tout en continuant d'investir pour ses adhérents. Car en plus de la pandémie, le COT a subi les intempéries de novembre 2019, qui avaient entraîné la fermeture de la salle sous l'ancienne Poste. En accord avec la municipalité, les cours ont été transférés à la Verrerie et il a fallu acheter des miroirs pour adapter cette salle et permettre aux professeurs de continuer d'exercer et d'encadrer dans de bonnes conditions.

Pour le début de la saison 2020/2021, le COT s'est adapté et s'est plié aux différents protocoles sanitaires, propres à chaque section. Des règlements par section ont été édités et l'ensemble des cours a pu reprendre en toute sérénité jusqu'au second confinement.

Nous avons même embauché un emploi civique, Grégory Durando, qui nous assiste et qui a produit de petits exposés ludiques et intéressants sur le sport et la santé pendant le second confinement.

Depuis le 15 décembre, les cours ont repris pour les enfants et pour les adultes en extérieur. Nous nous adaptons au gré des décisions gouvernementales et tentons de rattraper un maximum de cours. Les plannings sont sans cesse modifiés et des cours sont donnés pendant les vacances scolaires. L'ensemble de l'équipe et les professeurs font de leur mieux pour continuer à offrir ces services sur notre commune.

Espérons que l'année qui débute nous permettra de continuer dans cette voie.

La Présidente, Mme Alexandra AUGIER

CLUB OR ET ARGENT

« Nous nous reverrons un jour ou l'autre » disait la chanson.

Et bien nous, « CLUB OR ET ARGENT », nous sommes certains que l'on va se revoir plus en forme que jamais, plus inventifs, plus joyeux et heureux de transmettre aux jeunes la beauté de la vie, aussi difficile soit-elle en ce moment.

EXCELLENTE ANNEE ET À BIENTÔT !

La Présidente, Mme Marcelle TROPINI



CHANGEMENTS DE PROPRIÉTAIRES



● À LA BOULANGERIE

Au printemps, Laëtitia et Ludovic LOURS ont laissé place à deux jeunes boulangers, Laurie CIANFARANI et Alexis ROSEL, originaires de Nice et Pégomas, tombés sous le charme de notre village.

Ils ne dérogent pas à la fabrication de produits provençaux tels que la fougassette à la fleur d'oranger et la pissaladière, mais ont également pour spécialités les pains aux chocolats et croissants maison.

Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils raviront nos papilles avec de nouvelles spécialités.

● AU CAFÉ RESTAURANT DES VOYAGEURS

Michel et Christine FÉLIX ont eux aussi cédé leur place fin septembre !

La conjoncture n'a pas encore permis à Valérie et Yann AUREAL de nous faire goûter leur petits plats, mais ces derniers ont déjà pensé à une cuisine qui se veut traditionnelle et goûteuse.

Dès la réouverture, ils ne manqueront pas de nous régaler et de nous faire partager leur bonne humeur.

TANNERON ET LE CONFINEMENT

La municipalité, dès son arrivée en juin, a décidé de s'engager au maximum pour apporter son soutien aux habitants face à cette pandémie.

Chaque foyer a dans un premier temps reçu deux masques en tissu de qualité, joliment ornés du blason de notre village.

Les personnes vivant seules ainsi que les personnes âgées ont ensuite été contactées dans le but de leur apporter l'aide nécessaire dans ce contexte si particulier.



MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

● Le 31 juillet, comme chaque année à la stèle Petrus, un hommage a été rendu aux 5 pompiers décédés en service commandé lors de l'incendie de 1985 aux Insignières. En présence des plus hautes autorités et des sapeurs-pompiers de tout le département, une messe a été célébrée, suivie d'un dépôt de gerbes.



● Le 1^{er} août, sur la place du Village, « **Les Voix Départementales** » nous ont offert un joli concert : au programme chant, guitare, clarinette et sous-bassophone. Une bien belle soirée en plein air placée sous le signe de la guinguette et du swing.



● La traditionnelle soupe au pistou n'a pas pu être dégustée ce 22 août, mais la **Fête de la Libération** de Tanneron a toutefois été célébrée, en présence de Monsieur le Maire et son conseil municipal, des sapeurs-pompiers et de quelques représentants de l'association « 901 Geronimo ».



TEMPÊTE ALEX

Le 2 octobre dernier, la tempête Alex dévastait les Alpes-Maritimes.

Dans les jours qui ont suivi, deux collectes ont été organisées par la municipalité. Dans un élan de solidarité, de nombreux Tanneronnais se sont mobilisés et un camion entier de dons a pu rejoindre les associations pour venir en aide aux sinistrés.



UNE FIN D'ANNÉE SOUS LA PANDÉMIE

● UN COFFRET POUR NOS AÎNÉS

Courant décembre, l'équipe municipale a pris soin d'apporter à chacun de nos anciens le traditionnel « coffret garni ». En revanche, contrainte de respecter les directives sanitaires, la Mairie n'a pas pu maintenir le repas de fin d'année.

Dans ce contexte difficile, il est plus que jamais nécessaire de prendre soin de nos aînés. Une visite, un petit cadeau, quelques paroles et un sourire, il n'en fallait pas plus pour les ravir en cette période de Noël.



Mme LEZE Maria (99 ans)

● LE NOËL DES ENFANTS

La magie de Noël a dû être annulée, mais les enfants de l'école ont toutefois pu assister au spectacle « L'étoile de Noël », offert par la Mairie.

Lors de cette journée, après avoir savouré le repas de Noël, les petits écoliers ont pu profiter de la visite du Père-Noël pour lui glisser quelques mots avant son passage dans nos demeures.



● LA NOUVELLE ANNÉE

Le contexte actuel ne nous a malheureusement pas permis d'organiser les traditionnels Voeux de Monsieur Le Maire et de son conseil, début janvier.

Mais nous espérons très vite pouvoir vous rencontrer dans de meilleures circonstances !

AGENDA PRÉVISIONNEL DES MANIFESTATIONS

Dans le contexte actuel, c'est avec un immense regret qu'il a été décidé d'annuler la traditionnelle Fête du Mimosa cette année. Il est de même très difficile de s'avancer et de prévoir un agenda de manifestations à venir.

Par ailleurs, depuis quelques années, certaines fêtes pourtant très estimées de nos anciens n'ont plus le même engouement qu'auparavant. Nous pensons principalement aux fêtes de la St Antoine, du 14 juillet, de la St Cassien, que nous souhaiterions voir revenir chaque année avec une grande ferveur. Nous espérons bien vite pouvoir redonner un second souffle à nos fêtes traditionnelles, si chères à notre commune !

Si vous êtes intéressés pour intégrer le **Comité des Fêtes**, vous pouvez dès maintenant vous faire connaître en envoyant un mail à : adjoint1@communedetanneron.fr

CANNES INTERNATIONAL TRIATHLON

DISTANCE L
2KM NATATION / 107KM VELO / 16KM À PIED

DISTANCE M
1KM NATATION / 40KM VELO / 8KM À PIED

AQUATHLON
1KM NATATION / 4KM À PIED



CANNES
INTERNATIONAL
TRIATHLON

23 AU 25 AVRIL 2021

Le Cannes International Triathlon c'est LA course de début de saison rassemblant les plus grands athlètes de la discipline, des amateurs de monde entier et de nombreuses célébrités !

Un événement unique organisé par l'association NDCA et qui présente un grand village exposition en plein coeur de Cannes.

Reconnu par l'ITU, la Fédération Internationale de Triathlon ainsi que la FFTRI, Fédération Française de Triathlon, le Cannes International Triathlon est le rendez-vous du début de saison pour tous les amoureux du triathlon !



3 FORMATS POUR 2 JOURS - 2 000 ATHLÈTES ATTENDUS !

- Un triathlon en individuel et en relais sur la distance olympique M en ouverture le samedi 24 avril 2021
- Un aquathlon le dimanche 25 avril 2021
- Le traditionnel triathlon longue distance L en individuel et en relais le dimanche 25 avril 2021

LES OBJECTIFS DE NDCA AVEC CET ÉVÉNEMENT

Valoriser le territoire comme l'un des plus beaux sites au monde pour pratiquer le triathlon

Permettre aux acteurs locaux de toucher une clientèle de sportifs et leurs familles



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES | 06



CANNES
INTERNATIONAL
TRIATHLON





CANNES
INTERNATIONAL
TRIATHLON

DIMANCHE 25 AVRIL 2021 : PASSAGE SUR TANNERON DU CANNES INTERNATIONAL TRIATHLON LONGUE DISTANCE

Le Cannes International Triathlon Longue distance, épreuve de grande envergure organisée sous l'égide de l'Union Internationale de Triathlon, traversera la commune de Tanneron, le **dimanche 25 avril 2021**.

Les 1.500 participants attendus débiteront leur périple par 2.000 m de natation dans la baie de Cannes et enchaîneront aussitôt l'épreuve vélo qui traversera par deux fois la commune de Tanneron. Ce triathlon se terminant par 16 km de course à pied sur la Croisette.

Pour accueillir cette grande manifestation sportive, comme chaque année des dispositions particulières seront prises par la Préfecture.

➤ SUR LE PARCOURS ALLER

Tronçon entre le quartier des Plaines et le carrefour RD38/RD94 : voie entièrement ouverte à la circulation publique avec priorité de passage aux intersections sous le contrôle de signaleurs mis en place par l'organisation.

Tronçon entre le carrefour RD38/RD37 (Rte du lac de Saint-Cassien) et le carrefour RD38/RD94 (Rte de la Chapelle de Saint-Cassien) : voie fermée partiellement à la circulation de 8h30 à 11h00, direction Tanneron soit dans le sens inverse de la course. Ces dispositions ne s'appliqueront pas aux riverains des hameaux les Gourrins et les Marjoris, auxquels seront délivrés des laissez passer à retirer en Mairie. Le sens vers le lac de Tanneron reste ouvert à la circulation.

➤ SUR LE PARCOURS RETOUR

Tronçon entre quartier Belluny, le centre de Tanneron jusqu'au quartier des Maisons vieilles (RD94 et RD38) : voie entièrement ouverte à la circulation publique avec priorité de passage aux intersections sous le contrôle de signaleurs mis en place par l'organisation.

Tronçon entre le quartier des Maisons Vieilles et celui des Sausserons : voie fermée partiellement à la circulation de 10h30 à 13h30, direction Tanneron soit dans le sens inverse de la course. Le sens en direction de Pégomas reste ouvert à la circulation.

Les riverains du hameau des Sausserons pourront cisailer la course sous le contrôle des signaleurs pour remonter sur le quartier des Maisons vieilles par le dit grand chemin.

➤ Cette dernière disposition complète celle prise par la commune de Pégomas qui, pour des mesures de sécurité, a demandé que sur son territoire, la RD309 soit fermée en direction de Tanneron sous l'autorité de la Police Municipale, depuis le carrefour de la route de la Fénérie (RD.109) entre 10h15 et 13h45. La route restera ouverte dans le sens Tanneron vers Pégomas.

Depuis Pégomas, il est donc conseillé, pour se rendre à Tanneron, d'emprunter la route d'Auribeau jusqu'au carrefour de la Verrerie.

Il s'agit donc de prendre toute disposition pour tout déplacement dans ce secteur, à cette date et dans les horaires précités.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à la Mairie au : 04 93 60 68 13.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020 et en application de la loi NOTRe, la compétence de l'eau et de l'assainissement a été transférée à la Communauté de Communes du Pays de Fayence. L'accès à une eau de bonne qualité est un enjeu écologique et sanitaire capital mais cela se traduit bien souvent par des investissements importants. Dans un avenir prochain, nous espérons pouvoir bénéficier des nombreux avantages de ce transfert de compétences, notamment pour la réfection de notre réseau, vieux de près de 60 ans.

Notre fontainier Raymond GRAILLE, après avoir passé plus de 33 années à notre service, a migré lui aussi. Nous lui souhaitons le meilleur, tout en sachant qu'il continue d'intervenir sur notre commune !

CIVISME

En septembre dernier, une opération de nettoyage s'est déroulée sur la commune pour enlever tous les dépôts sauvages accumulés depuis de nombreuses années, notamment aux abords du stade, au Gros Vallon, aux Marjoris et aux Muletiers. Il est rappelé que ce type d'incivilités vous expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 1500 euros. Mais au-delà des sanctions encourues, nous espérons une prise de conscience de l'impact de ce type d'actes sur notre environnement et sur notre qualité de vie.



Nous avons de plus, depuis octobre, l'accès gratuit à la déchetterie de Pégomas. Il suffit simplement de se présenter muni d'un justificatif de domicile afin de récupérer un badge d'accès.

EMPLOI DU FEU

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var
Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions) Informations et imprimés sur le site internet : www.var.gouv.fr

DISPOSITIONS GENERALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinerer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT								
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT								
		Fumer	TOLÉRÉ		INTERDIT		TOLÉRÉ				
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT								
		1/01 31/01		1/02 31/03		1/04 31/05		1/06 30/09		1/10 31/12	
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 de ces espaces	Incinerer des végétaux coupés ou sur pied issus de - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussailllements obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)				POSSIBLE sauf si 1 ou 2	
			Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)		INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)				POSSIBLE sauf si 1 ou 2		
			Allumer des feux de cuisson ou d'artifice		POSSIBLE sauf si 1				POSSIBLE sauf si 1		

▷ Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.

▷ Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.

▷ Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmopaca.org)

POSSIBLE sauf si 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes = brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

NUISANCE SANGLIERS



Direction départementale
des territoires et de la mer
du Var

Lutter contre les nuisances provoquées par les sangliers



Je ne nourris pas les sangliers

Le sanglier est une espèce sauvage de grand gibier. Le nourrissage et la distribution d'aliments de toute nature destinés au sanglier sont interdits.

Le non respect de l'interdiction de nourrissage est une infraction qui relève d'une contravention de 1^{ère} classe, punie par une amende de 35 €.

En outre, cette pratique habitue le sanglier à l'homme et risque de le sédentariser, ce qui cause des problèmes une fois le sanglier devenu adulte (dégâts dans les jardins et parcelles agricoles, accidents de la route, etc) De plus, elle est susceptible de transmettre de graves maladies aux animaux.



Je débrousaille régulièrement mon terrain

Le débroussaillage régulier permet d'éviter la constitution de zones refuges pour les sangliers, desquelles il est compliqué de les déloger.

Dans le cadre des obligations légales de débroussaillage, si mon terrain est situé à moins de 200 mètres des bois et forêts, je suis tenu d'effectuer un débroussaillage régulier 50 mètres autour de mon habitation ; en zone urbaine, même si mon terrain n'est pas bâti, je dois aussi le débroussailler régulièrement.



Je protège ma propriété

Si je ne souhaite pas avoir à subir dans mon jardin les désagréments provoqués par les passages de sanglier, il est impératif de clôturer correctement ma propriété.

Seuls les murs maçonnés ou clôtures rigides avec soubassements en parpaings ou béton ancré dans le sol constituent un rempart efficace contre l'intrusion de sangliers.

Si mon terrain est situé en zone inondable, je veille à ce que mon mur ou ma clôture ne constitue pas une digue ou un obstacle à l'écoulement des crues.



Données officielles de l'État Civil de la commune de Tanneron pour l'année 2020

BIENVENUE À

09/01 : MARIN Hugo, Gilbert, André
31/01 : SIERRA Stella, June, Maddie
15/03 : MORMILE Tiago, Jean-Jacques, Vincenzo
18/04 : LAZAAR Noah, Hugo, Antoine
22/04 : GOMEZ Giulian, Gilbert, Joseph
04/05 : LEFEVRE Lya, Danielle, Patricia
19/05 : LANA Noa, Cosimo, Joan
27/05 : BERTHONNEAU Ambre
15/06 : AURY Joanna
15/06 : HERRY Kyrone, Laurent, Patrick
23/06 : OROSCO Mathilde, Jeanne
28/06 : MASSOT Nahia, Line
28/07 : BOTTALE Elise, Victoire, Sandrine, Poekiva
23/08 : AMATLLER Maylone
09/09 : JEGA Clémence, Maïwenn, Catherine, Isabelle
01/10 : LOCONTE Ellie
18/10 : CARROT Pio, Pierre, Mahé
11/11 : SAUZE ANTIOCHA Maverick, Daniel, Jean-Michel
26/11 : VINCENT OLIVA Eden, Chiara
02/12 : BIRKENKAMP Jade

ILS SE SONT DITS OUI

22/05 : FOUQUE Christian et KRUGOVA Nadezhda
04/07 : LEPLAT Jean-Luc et VIRELLO Élodie
29/08 : MOREIRA PEREIRA Joël et MORMILE Aurélie
12/09 : VALENÇA MARTINS VIEIRA Julien
et VARLET Cindy

ILS NOUS ONT QUITTÉS

13/05 : LAGARDE Alain
24/06 : REGHESSA Henriette épouse SAUSSERON
09/07 : THIMOLEON Yvonne épouse MERLE
03/08 : GIL Emile
20/08 : GALLIOT Denis
19/09 : MERLE Ange
16/10 : GHIBAUDO Bruno
20/10 : SALARIS Madeleine veuve MOUNIER
24/10 : ROSSI Xavière épouse SALANON
14/12 : WERYHO Praksed veuve NININO
26/12 : FONTAINE Claude



*Célébration du premier mariage de Mr FÉLIX en tant que Maire,
celui de Joël MOREIRA PEREIRA et Aurélie MORMILE, le 29 août 2020*

MAIRIE DE TANNERON

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (fermé le mercredi après-midi)

► **04 93 60 68 13**

- Secrétariat *Francine LAPEYRE*
- Service à la population et État Civil *Corinne PULIMENI*
- Culture et Animations *Magali CLEOPHAS*
- Urbanisme *Andrée LE MEUR*
Du lundi au vendredi, sur rendez-vous
- C.C.D.U *Delphine BUISSON*
- Finances et Comptabilité *Andrée LE MEUR*
- Enfance et Jeunesse *Eric ALTHEIMER*
- Direction
 - Assistante de Direction *Magali CLEOPHAS*
 - Secrétaire Générale *Nancy DAVID*
- Gîtes communaux *Francine LAPEYRE*
06 31 51 14 19 / Réservations : www.gitesdefrance.fr

ENFANCE & SCOLAIRE

- École Primaire Hubert ROUAUD
Laurence ROUSSEAU 04 93 60 68 20
247, chemin de Notre Dame de Peygros, Tanneron
- Accueil Collectif de Mineurs «Les Mimosas»
Eric ALTHEIMER 04 93 60 68 13

CCAS

- Andrée LE MEUR* 04 83 95 55 10
Assistante sociale - Permanence en Mairie tous les 1ers vendredis de chaque mois de 9h à 12h

URGENCES

- Pompiers 18
- SAMU / SMUR 15
- Centre de secours 04 93 60 67 10
- Hôpital Clavary à Grasse 04 93 09 55 55
Chemin Clavary - Suivre Grasse, puis direction Cannes
- Hôpital Bonnet à Fréjus 04 94 40 21 21
240 Av. St Lambert - Prendre A8, puis sortie N°38
- Pharmacie de garde 3637
- Police Municipale 06 87 26 56 71
- Gendarmerie de Fayence 04 94 39 16 40

PRATIQUE

- Tourisme
 - Bureau de Tanneron 04 93 60 71 73
 - Office Intercommunal 04 94 76 01 02
- Médiathèque 04 93 77 53 61
- Services postaux
Tabac-Presse de Tanneron 04 93 60 68 31

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Accueil 04 94 76 02 03
- Déchets ménagers et encombrants 0 800 00 40 15
- Service de l'Eau 04 94 85 30 50

INFORMATION NUMÉRIQUE

- L'application mobile gratuite « PanneauPocket » permet de recevoir instantanément les notifications d'informations et d'alertes sur Tanneron.
- La page facebook « Michel Félix - Maire de Tanneron » informe régulièrement de l'actualité de la commune.





**Chantier de rénovation du Moulin
de Saint Cassien des Bois**



**Projet de création de la future
Maison des Associations**